Niveau(x) d'enseignement: 9 Numéro EDUQ : 8270650
Centre d'intérêt: 630

Saucier, Robert.

Principaux résultats de la recherche sur la situation des services audio-visuels dans les S.E.A. / Robert Saucier ; [pour le] Ministère de l'éducation, Direction générale de l'éducation des adultes, Equipes Etudes et projets. -- [Québec] : La Direction, 1981.
6 f. ; 28 cm.

Cote Dewey: 374.02'09714/S255p Cote LC: LC/5254.2/.Q3

Descripteur(s): *Utilisation de l'audiovisuel *Enseignement audiovisuel *Matériel audiovisuel *Documentation audiovisuelle *Attitude de l'enseignant *Secondaire (Niveau) *Education des adultes

---

Le rapport réunit les principales données d'une enquête sur la situation de services audiovisuels dans les Services d'éducation aux adultes des commissions scolaires. L'animation, l'exploitation, la production et la distribution audiovisuelle étaient quelques-uns des points abordés.

Les données ont été recueillies lors d'une enquête menée de décembre 1979 à mars 1980. Elle portait sur 142 formateurs, 18 conseillers pédagogiques, 18 directeurs de l'éducation des adultes et 18 directeurs de services audiovisuels à l'intérieur d'un échantillon stratifié de 18 commissions scolaires.

Parmi les formateurs, 27,5% affirment utiliser souvent l'audiovisuel, 34,5% quelquefois, 14,8% rarement et 23,2% jamais: la non-utilisation s'explique dans 32,7% des cas par un manque de formation et dans 24,5% des cas par l'inutilité de ce moyen d'enseignement dans la matière enseignée. Par ailleurs, 72% des formateurs estiment que des appareils audiovisuels sont à leur disposition et assez facilement accessibles; pour ce qui est des documents audiovisuels, cette proportion descend à 58,8%.

Type de document: r
Auteur de l'analyse: ar

Direction générale
de l'éducation des adultes

E D U Q 8270650

PRINCIPAUX RESULTATS DE LA RECHERCHE SUR LA SITUATION DES SERVICES AUDIO-VISUELS DANS LES S.E.A.

Robert Saucier
Equipes Etudes et Projets
Janvier 1981

RS/cm

Le présent rapport réunit les données les plus importantes sur la situation des services audio-visuels dans les Services d'éducation des adultes des Commissions scolaires du Québec. Ces données ont été recueillies lors de l'enquête menée de décembre 79 à mars 80 auprès de 142 formateurs, 18 conseillers pédagogiques, 18 directeurs de l'éducation des adultes et 18 directeurs de Services audio-visuels à l'intérieur d'un échantillon stratifié de 18 Commission scolaires.

Cette enquête, rappelons-le, portait principalement sur l'animation, l'exploitation, la production et la distribution audio-visuelle. Les données recueillies auprès des formateurs permettaient cependant d'établir en premier lieu le niveau d'utilisation de l'audio-visuel par les formateurs:

souvent	27,5%
quelquefois	34,5%
rarement	14,8%
jamais	23,2%

Près du quart des formateurs qui ont accepté de répondre à cette enquête n'utilisent jamais l'audio-visuel dans leur enseignement. Ils se sont répartis de la façon suivante entre diverses propositions pouvant expliquer leur non utilisation de l'audio-visuel:

je n'ai pas la formation nécessaire	32,7%
je n'en ai pas besoin pour la matière que j'enseigne	24,5%
je ne me sens pas prêt(e) à ça	10,2%
ça augmenterait ma tâche	4,1%
autres raisons	28,6%

Animation: 61,3% des formateurs interrogés ont été sensibilisés et formés à l'utilisation de l'audio-visuel dans leur enseignement. Cela correspond aux 61,1% des D.E.A. et des

conseillers pédagogiques qui affirment qu'il se fait de l'animation pédagogique en audio-visuel dans leur S.E.A.

94% de ceux qui n'ont pas été rejoints par l'animation pédagogique accepteraient une formation de base en audio-visuel si elle leur était offerte.

Exploitation: 61,1% de l'ensemble des conseillers pédagogiques et des directeurs de Services audiovisuels des Commissions scolaires donnent de l'information aux formateurs sur les documents audio-visuels qu'ils pourraient utiliser dans leur enseignement. Cette information se fait par la distribution du catalogue annuel du Service audio-visuel et des catalogues de la D.G.E.A., de l'O.N.F. et de Radio-Québec.

Une forte majorité de formateurs (92,3%) affirment qu'il y a des appareils audio-visuels à leur disposition pour leur enseignement. Là où des appareils sont disponibles, 81,6% des formateurs estiment que ces appareils sont (très ou assez) accessibles. Autrement dit, à peu près 72% de l'ensemble des formateurs estiment que des appareils sont à leur disposition et (très ou assez) accessibles.

Les conseillers pédagogiques semblent avoir une perception légèrement plus négative: seulement 56% d'entre eux considèrent que les appareils audio-visuels sont facilement accessibles. Les difficultés d'accès les plus fréquemment mentionnées sont reliées au fait que des formateurs travaillent hors des Centres.

78,7% des formateurs affirment qu'il y a des documents audio-visuels à leur disposition pour leur enseignement. Là où des documents sont disponibles, 81,3% des formateurs considèrent que ces documents sont (très ou assez) accessibles. Autrement dit, 58,5% de l'ensemble des formateurs estiment que des documents audio-visuels sont à leur disposition et (très ou assez) accessibles. On peut donc considérer que les documents audio-visuels sont moins accessibles que les appareils (58,5% versus 72%).

Contrairement à ce qui se passait au niveau des appareils, les conseillers pédagogiques semblent cependant avoir une perception légèrement plus positive du niveau d'accessibilité des documents. 72% d'entre eux croient en effet que les documents audio-visuels sont facilement accessibles aux formateurs; les autres 28% déplorent le manque de documents.

58,6% des formateurs estiment qu'ils ont le soutien nécessaire pour l'utilisation de l'audio-visuel; 17,1% estiment qu'ils l'ont en partie; 24,3% estiment qu'ils n'ont pas ce soutien. Chez ces derniers, on aimerait surtout avoir l'aide des spécialistes du S.G.M.E. (29,5%), d'un conseiller pédagogique du S.E.A. (28,8%) ou des spécialistes de la D.G.E.A. (18,2%).

Par ailleurs, 52,9% des formateurs ne sont pas consultés par leur S.E.A. avant l'achat ou la production de documents audio-visuels et un autre 23,6% ne le sont qu'à l'occasion.

Production: Selon 61% des D.E.A., leur Service fait régulièrement de la production audio-visuelle. 66% des conseillers pédagogiques et 56% des Services audio-visuels des Commissions

scolaires produisent ces documents pour les formateurs.

35,2% des formateurs ont déjà produit eux-mêmes un (ou des) document(s) audio-visuel(s) dont ils avaient besoin. Le plus grand nombre de ces formateurs-producteurs ont produit ces documents sans l'aide de personne (30%); les autres ont reçu l'aide du Service audio-visuel de la Commission scolaire (22%), d'autres formateurs (18,3%), du conseiller pédagogique (13,3%) ou d'autres personnes (15,9%). La majorité d'entre eux font cette production pour avoir des documents qui correspondent à leurs besoins. Dans la même veine, 77% des D.E.A. estiment qu'il est important de produire chez eux parce qu'ainsi les documents sont plus adaptés aux besoins.

D'après les formateurs, la production devrait revenir:

.aux formateurs, avec l'aide du conseiller pédagogique et du technicien.....36,9%

.aux S.E.A. qui ont un centre de production audio-visuelle.....25,6%

.aux spécialistes du S.G.M.E.....21,8%

.aux spécialistes de la D.G.E.A.....12,6%

.à d'autres.....3,2%

Distribution: D'après 79,1% des D.E.A. et des conseillers pédagogiques, le S.E.A. fait la "promotion" de ses propres production audio-visuelles sur son territoire. Toutefois il n'y a que 40% des conseillers pédagogiques qui croient que cette "promotion" est efficace. De toute façon, il semble bien qu'elle n'atteint pas les formateurs puisque seulement 14,4% d'entre eux disent qu'elle se fait (41,7% ne savent pas et 43,9% disent qu'elle ne se fait pas).

37,5% des D.E.A. et 66,6% des conseillers pédagogiques estiment que leur S.E.A. fait la "promotion" de ses propres productions à l'extérieur de leur Commission scolaire. Cette "promotion" se limite souvent à inscrire leurs productions audio-visuelles dans le Répertoire de la D.G.E.A. Quant aux formateurs, une forte majorité d'entre eux (63%) ne savent pas si cela se fait et chez ceux qui le savent, la réponse est très majoritairement négative (non: 31,2%, oui: 5,8%).

Par ailleurs, 15,7% des formateurs disent recevoir de l'information sur les documents audio-visuels produits dans les autres S.E.A.

Difficultés rencontrées: 74% des formateurs interrogés rencontrent des difficultés relativement à l'audio-visuel. Voici comment ces difficultés se présentent:

.il ne se fait pas assez d'animation pédagogique en audio-visuel.....29,6%
.il y a insuffisance d'appareils et de documents audio-visuels.22,6%
.il y un manque de ressources pour la production,.....15,4%
.les appareils ne sont pas toujours disponibles.....14,8%
.autres difficultés.....17,5%

Solutions possibles: Les formateurs "en difficulté" se sont répartis de la façon suivante face à diverses solutions proposées:

.demander des ressources financières et techniques à la D.G.E.A.....24,3%
.demander des ressources à la D.G.E.A. et au S.G.M.E.....21,4%
.faire se concerter le S.E.A. et le Service audio-visuel de la Commission scolaire.....18,0%
.demander des ressources au S.E.A.....16,0%
.demander des ressources techniques au S.G.M.E.....13,1%
.autres..... 7,2%

Rappelons en terminant que l'échantillon tenait compte de la distribution des formateurs dans des S.E.A. de tailles différentes ("petits et moyens", soit un volume d'activités de 25 199 heures-groupes ou moins par année versus "gros", soit un volume d'activités de 25 200 heures-groupes ou plus par année), dans diverse régions (périphériques, Québec, Trois-Rivières, Montréal) et dans divers types de formation (générale temps plein, générale temps partiel, professionnelle temps plein, professionnelle temps partiel, éducation populaire). L'analyse sur l'ensemble des dimensions concernées par cette recherche ne révèle pas que l'une ou l'autre de ces variables ait une influence déterminante sur la situation des services audio-visuels dans les Commissions scolaires. Autrement dit, peu importe que l'on travaille dans une petite ou une grosse Commission scolaire, dans une région ou dans une autre, dans un type de formation ou dans un autre, la situation des services audio-visuels environnants ne risque pas d'être sensiblement meilleure ou pire.

En l'absence de données antérieures comparables ou de niveaux pré-déterminés d'utilisation, d'animation, etc. dont on aurait voulu vérifier s'ils sont bien atteints sur le terrain, bref en l'absence de critères il est assez difficile de qualifier l'état des services audio-visuels tel qu'il a été observé dans cette recherche. On peut à tout le moins affirmer que la situation n'est certainement pas catastrophique mais qu'elle est susceptible d'être améliorée sur divers aspects.